

Objet : Animation Plan Pastoral de Territoire 2014 – Bilan et préparation du futur PPT

Le Président expose :

Le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales porte depuis 2010 un Plan Pastoral de Territoire, dispositif financier de la région Rhône-Alpes d'aides à l'investissement et au développement du pastoralisme. L'année 2014 est la dernière année effective du plan. En parallèle, la mise en place des nouvelles maquettes pour le FEADER (2014-2020) doit être effective courant 2014.

Pour 2014, l'enjeu sur le territoire des Baronnies Provençales est donc double :

- Poursuivre l'animation du Plan Pastoral et suivre la consommation du plan, notamment en proposant un avenant à la Région Rhône-Alpes selon les besoins exprimés par les acteurs pastoraux
- Préparer le prochain Plan Pastoral : faire le bilan des actions menées sur le PPT et prioriser les enjeux pour le territoire.

Le Président propose donc pour cette année d'animation 2014 :

- De réaliser un bilan du PPT en cours avec le soutien d'un stagiaire de Master2 sur 6 mois.
- De poursuivre l'animation des comités de pilotage locaux permettant de discuter et valider les dossiers sollicitant des crédits du PPT

Le plan de financement proposé est le suivant :

Libellé dépense	Montant (€)
Animation des comités de pilotage – accompagnement des porteurs de projet (hors adhérents ADEM) – 4 journées SMBP	1 225 €
Encadrement du stagiaire – méthode pour bilan du PPT en cours 13 journées SMBP	3 982 €
Stage 6 mois MASTER2 – indemnités + frais kilométriques	3 500 €
Total	8 707 €

Financier	Nature Financier	Subvention (€)	Taux (%)
RRA	Plan Pastoral	6 966 €	80%
Auto-financement	SMBP	1 741 €	20%
Total		8 707 €	100%

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Décide** de déléguer au Bureau tout pouvoir quant à la mise en œuvre de cette action.
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD